

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de ROUVRES

REUNION DU 06 JANVIER 2003

L'an deux mil trois, le 06 Janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 23 Décembre 2002.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, BOUFFINIER, PICHOT, HEULAND, RELIER, LEBEAU, CHAPLAIN, BRASSEUR, PERRET, CLER et Mesdames BOURGEOIS, MARTIN, DOUBLET et GAILLAC.

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 14 Novembre 2002, qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

DEVIS ECLAIRAGE EGLISE

Le Conseil Municipal retient le devis des Ets PICOUT d'un montant TTC de 1 713.19€ pour le remplacement de deux projecteurs.

Pour information, l'assurance a versé 1 180 € à la Commune pour le remboursement des deux projecteurs volés.

AMENAGEMENT PAYSAGER A LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal retient le devis des Ets CHESNEL d'un montant TTC de 6 364.74€ pour le remplacement des thuyas par d'autres végétaux le long du chemin et du parking.

TARIFS COMMUNAUX A PARTIR DU 1^{er} FEVRIER 2003.

Location de la Salle des Fêtes
Hors Commune

Le Conseil Municipal décide d'augmenter ce service pour la location par des personnes extérieures à la Commune. Le nouveau tarif est le suivant :

1 jour 275 €
2 jours 350 €

Commune

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de la location pour les personnes habitant Rouvres.

1 jour 92 €
2 jours 122 €

Tennis

Le Conseil Municipal ne modifie pas les tarifs en vigueur :

Jusqu'à 12 ans	Gratuit
De 12 à 16 ans	16 €
Adultes	39 €
Hors Commune	46 €
Ticket Invité	5 €

Concessions Cimetière

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif des concessions qui devient le suivant :

Trentenaire	80 €
Cinquantenaire	150 €

TARIF SITED

Pour le 1^{er} semestre 2003, le prix du coupon est de 81,65€ soit 13.61 € par mois. Pour le 2^{ème} semestre 2003 il passe à 84,65€ soit 14,11 €.

Le Conseil Municipal décide de maintenir ce qui se faisait précédemment, à savoir :

- Prise en charge par la commune de la moitié de la somme.
- L'autre moitié étant à la charge des parents.

TRAVAUX POMMIER DE BOIS

Le remplacement du câble électrique prévu par EDF en 2000 sera effectué cette année.

Le 11 Décembre 2000, le Conseil Municipal avait décidé de profiter de cette occasion pour enfouir le réseau téléphonique et implanter l'éclairage public.

L'étude pour le financement de ces travaux avait été faite par la DDA, ces travaux avaient été rattachés à l'enfouissement des réseaux actuellement réalisés aux Champarts.

Rappel du coût en francs des travaux Champarts- Pommier de Bois (année 2000).

- Montant des travaux pour Rouvres	510 264 F
- Subvention Conseil Général TELECOM	86 800 F
- Subvention Conseil Général Eclairage Public	17 800 F
- Participation SIE Eclairage Public	56 750 F
- FCTVA	75 264 F

A financer pour Rouvres

273 650,00 F

ou 41 717,67 €

Le Conseil Municipal maintient la décision prise le 11 Décembre 2000.

TRAVAUX GAZ ROUTE D'ANET

Dans le cadre de la desserte en gaz naturel, les travaux pour l'alimentation débuteront le 20 Janvier prochain. La seule rue concernée en 2003 est la route d'Anet.

Les travaux commenceront à Rouvres en direction d'Anet.

Le Conseil Municipal avait souhaité que l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques soient réalisés conjointement, ce n'est pas possible, l'engin posant la canalisation de gaz étant spécifique à ce travail, une deuxième tranchée sera ouverte pour les deux autres réseaux.

Une réunion d'information réservée aux habitants de la Route d'Anet aura lieu le mardi 7 Janvier à la Mairie.

HOMOLOGATION DU TERRAIN DE MOTO-CROSS

Une demande pour le renouvellement de l'homologation du terrain de motocross a été transmise par la Préfecture.

Le Conseil Municipal avait donné un avis favorable le 26 Mars dernier par :

Favorable	8
Opposé	6
Sans opinion	1

Le Conseil Municipal souhaite rester sur cette position et accepte le renouvellement de l'homologation.

INFORMATIONS

Aménagement du carrefour Route d'Anet - Rue des Forges - Route de Dreux.

Un rendez-vous a été déterminé avec la DDE pour chiffrer le projet établi par le CAUE.

Aménagement du Lavoir rue des Fontaines.

Un représentant du CAUE viendra début Février afin de donner son avis sur l'aménagement du lavoir et des terrains communaux.

L'estimation du coût des travaux pour ces deux opérations permettra de faire une demande de subvention à la Région par l'intermédiaire du Pays Drouais.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE ROUVRES

Monsieur le Maire félicite les responsables de cette Association qui lui ont transmis le compte rendu de l'assemblée générale.

La fréquentation des cours est en évolution.

Le bilan de la saison 2001-2002 présente un excédent de 505.61 € et la présentation du budget 2002-2003 est faite avec précision et rigueur.

Le Conseil Municipal souhaite une bonne année à cette Association.

ASSOCIATION DES PECHEURS

Le Conseil Municipal remercie Le Président Monsieur FAILLOT et le bureau de la Société de pêche pour ses vœux.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur HEULAND

Signale deux trous à boucher chemin des Picots.

Madame BOURGEOIS

Souhaite savoir si les habitants peuvent disposer de sel en cas de neige ou verglas.

La Commune dispose d'un stock de sel à épandre en cas de mauvais temps. En cas de besoin, les particuliers peuvent aussi en demander à la Mairie.

Monsieur BOUFFINIER

Propose de demander un devis pour continuer en 2003 les travaux de peinture des extérieurs à la Salle des Fêtes.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Demandera aussi un devis pour la réfection du chemin des Champarts.

L'Etude hydraulique réalisée par la Basse Vesgre est retardée par une demande d'informations supplémentaires souhaitée par Houdan concernant Maulette.

En cas de travaux importants prévus par l'étude, Monsieur RELIER indique que le Pays Drouais intervient pour l'attribution de subventions et qu'il faudrait transmettre les demandes le plus rapidement possible.

Madame MARTIN

Souhaite connaître l'avancement de la mise en place des contrats enfance temps libre.

Une réunion de présentation a eu lieu, une autre a lieu demain 7 janvier. Madame DURON a trouvé intéressante la première réunion et souhaite continuer à être déléguée de la Commune de Rouvres.

A la demande de plusieurs riverains, l'ensemble du Conseil Municipal souhaite qu'une étude soit réalisée pour diminuer la vitesse à l'entrée de Rouvres, Route d'Anet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.